

COURSE SOLIDAIRE FEMININE

Journée
Internationale
des Droits de la
Femme

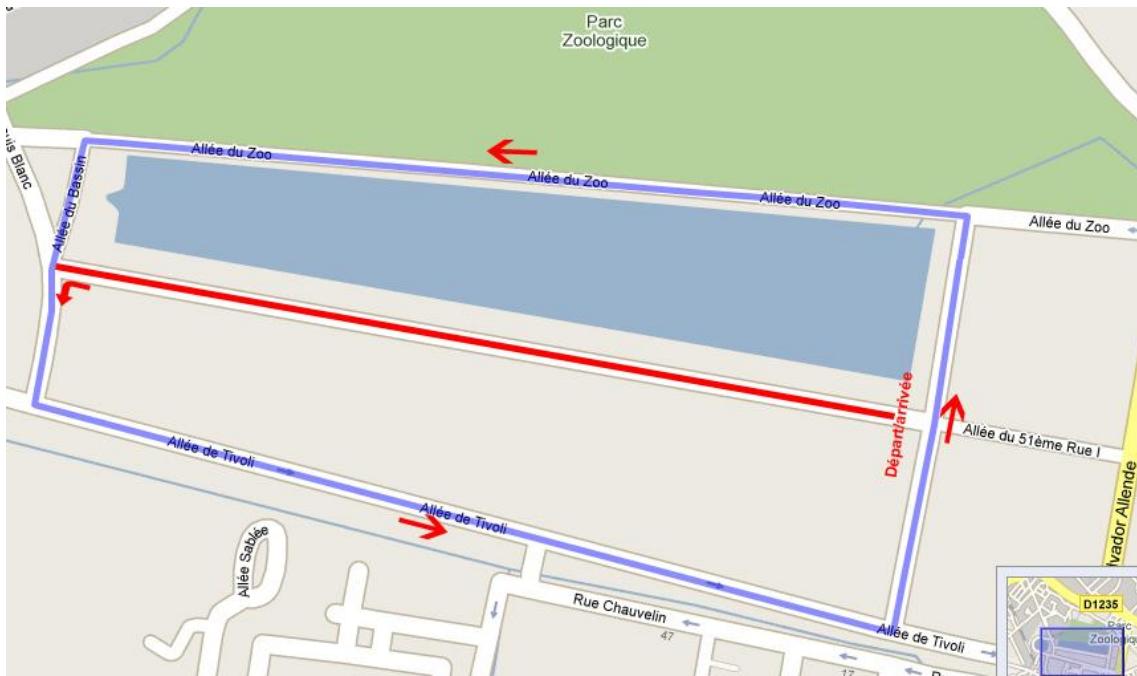
Dimanche 8 mars 2026
Amiens - Parc de la Hotoie
Marche nordique de 5,4 km à 9h 30
Course de 5 km à 11 h

www.uscathle.org



Ne pas jeter sur la voie publique

PARC DE LA HOTOIE - AMIENS



PARCOURS de la COURSE (5 km) :

(Le parcours de la marche nordique comprend en plus le tour du bassin circulaire)

1. Allée centrale
 2. Trois grands tours (Allée de Tivoli, Allée du 51^{ème} RI, Allée du Zoo, Allée du bassin sur le trottoir entre les arbres)
 3. Allée centrale
- Ravitaillement sur la grande boucle (eau) et à l'arrivée (eau et nourriture)

REGLEMENT

GENERALITES

- Les épreuves sont ouvertes aux féminines à partir de la catégorie minimes (**nées en 2012 ou avant**)
- RESPONSABILITE CIVILE** : les organisateurs bénéficient, en tant qu'affilié à la Fédération Française d'Athlétisme, d'une assurance responsabilité civile auprès **MAIF** sous le numéro 4121633J par l'intermédiaire de **AIAC, 14 rue de Clichy, 75009 PARIS**
- INDIVIDUELLE ACCIDENT** : les licenciés bénéficient des garanties accordées par l'assurance liée à leur licence. Il est vivement conseillé aux participants non licenciés de souscrire une assurance individuelle accident.
- La participation à l'épreuve se fera sous l'entière responsabilité des coureurs avec renonciation à tout recours envers les organisateurs quel que soit le dommage subi ou occasionné. Les concurrentes renoncent expressément à faire valoir des droits à l'égard des organisateurs. Les concurrentes s'engagent à n'exercer aucune poursuite envers les organisateurs pour tout incident pouvant résulter de leur participation à cette manifestation.
- Les organisateurs se réservent le droit d'utiliser à titre gratuit les images et photos prises lors de cette journée.
- Chaque concurrente s'engage à avoir pris connaissance du règlement en signant son bulletin d'inscription ou en s'inscrivant en ligne.
- Chaque concurrente s'engage à respecter le protocole sanitaire mis en place selon la réglementation en vigueur le jour de l'épreuve.

MARCHE NORDIQUE DECOUVERTE DE 5,4 KM

- Le certificat médical n'est pas obligatoire pour la marche nordique car c'est une épreuve sans classement. Un avis médical reste conseillé.
- Des bâtons seront disponibles en prêt dans la limite des stocks disponibles et sur présentation d'une pièce d'identité.
- Montant de l'inscription : **5 €** (inscriptions en ligne ou par courrier postal - pas d'inscriptions sur place)
- Séance d'initiation à 9 heures**
- Départ à 9 heures 30.**

COURSE DE 5 KM

- Pour les personnes majeures, la participation à la manifestation est soumise à la présentation obligatoire :
 - Soit d'une **licence Athlé Compétition, Athlé Entreprise ou Athlé Running** délivrée par la FFA ou d'un **Pass' J'aime Courir** délivré par la FFA et complété par le médecin, en cours de validité à la date de la manifestation. Les autres licences délivrées par la FFA (Santé et Encadrement ne sont pas acceptées) ;
 - Soit d'une **attestation** (papier, électronique ou de type QR Code) indiquant que vous avez réalisé le **Parcours de Prévention Santé (PPS)** mis en place par la FFA via sa plateforme dédiée (<https://pps.athle.fr/>). Le **PPS doit avoir été effectué après le 8 décembre 2025**. Le PPS devient payant le 1er janvier 2026 (5€) mais sera valable un an et comprendra une assurance responsabilité civile.
- Pour les mineures, le titulaire de l'autorité parentale peut **attester** avoir rempli avec son enfant mineure le **questionnaire de santé** relatif à l'état de santé du sportif mineur et que les réponses à ce questionnaire ne conduisent pas à l'obligation de présenter un certificat médical de moins de six mois attestant de l'absence de contre-indication à la pratique du sport.
- Sont autorisées également les licences FSCF, FSGT et UFOLEP mention **Athlétisme** uniquement.
- CHALLENGE « ENTREPRISES »** : l'équipe est constituée de 4 collègues minimum.
- CHALLENGE « Collèges-Lycées-CFA »** : l'équipe est constituée de 4 élèves ou apprentis minimum.
- Montant de l'inscription : **7 €** (inscriptions en ligne ou par courrier postal - pas d'inscriptions sur place)
- Départ à 11 heures.**

Tél : **06.82.27.09.85**
Mail : iy.evraud@orange.fr

INSCRIPTION à la COURSE SOLIDAIRE FEMININE

Dimanche 8 mars 2026

Parc de la Hotoie - Amiens

MARCHE NORDIQUE (5 €) COURSE (7 €)

(cochez la case correspondant à votre choix)

NOM : **PRENOM :**

ADRESSE :

CODE POSTAL : **VILLE :**

TELEPHONE : **MAIL:**

ANNEE DE NAISSANCE :

N° DE LICENCE (pour les licenciées FFA seulement) :

CLUB (pour les licenciées FFA seulement) :

ENTREPRISE ou COLLEGE/LYCEE/CFA (pour les athlètes s'inscrivant au **challenge**
Entreprises ou Collèges/Lycées/CFA seulement) :
.....

SIGNATURE (du représentant légal pour les mineures) :

Pour la course, joindre votre attestation de **Parcours de Prévention Santé** si vous n'êtes pas licenciée FFA.

Chèque (5 € pour la marche ou 7 € pour la course - 3 € pour une élève inscrite au challenge établissement) à l'ordre de **US Camon Athlétisme** à retourner à

Jean-Yves EVRARD
US CAMON ATHLETISME
26 RUE LAENNEC
80090 AMIENS

Possibilité de s'inscrire en ligne (à privilégier) sur le site <https://uscathle.org/evenements/solidaire> avant le 5 mars 2026.